

Faucheurs volontaires : le saccage de trop ?

25 août 2016



30 000 mètres carrés de tournesols ont été fauchés. PHOTO/DR

Au début du mois d'août, trois hectares de tournesols ont été détruits dans le secteur d'Elne, vraisemblablement par un commando d'une quarantaine de personnes. À en juger par l'ampleur du saccage, ceux qui ont débarqué sur l'exploitation de tournesols, située vers le Bocal du Tech dans la nuit du 1er au 2 août, n'étaient pas venus pour chasser sagement les *Pokémon*. Trois hectares d'une production devant être récoltée trois semaines plus tard ont en effet été vandalisés par un commando composé d'au moins 40 personnes, selon le producteur qui a tenu à conserver l'anonymat : « *Le champ est situé au milieu d'autres parcelles. Ils ont forcément repéré les lieux auparavant. Et puis, ils sont revenus de nuit et ont tout coupé avec des machettes ou des faucilles, tout en piétinant l'ensemble de la culture, il ne reste plus rien. Depuis, nous vivons avec un sentiment d'insécurité permanent, car rien ne dit qu'ils ne vont pas recommencer sur une autre production à quelques mètres de là* ». « C'est de l'agroterrorisme » Des productions locales qui ne sont en aucun cas issues d'Organismes génétiquement modifiés (OGM), comme l'expliquent Gérard Laurens et Martin Devaud,

responsables au sein de la société de semence : « *Tout d'abord, je vous demanderai de ne pas communiquer sur le nom de notre entreprise car, alors que paradoxalement et comme le producteur nous sommes victimes de ces actes, nous redoutons la stigmatisation et les représailles. De surcroît, il s'agit de semences de variétés résistantes à un herbicide (VTH), issues de plantes sauvages, qui se sont adaptées suite à une mutation naturelle et, en aucun cas, d'organismes génétiquement modifiés* ». Et le semencier de rajouter, dégoûté « *Ils ont vu des tournesols et sans même savoir s'il s'agissait de VTH, ils ont tout coupé. C'est de l'agroterrorisme ! Au nom de quoi et de quel idéal peut-on se permettre de saccager un outil de travail sur une propriété privée ? Le manque à gagner est important pour le producteur à qui nous avons confié cette production, pour notre société qui devait commercialiser ces récoltes destinées à la fabrication de variétés hybrides et pour l'agriculture des P.-O. qui doit, conjoncture oblige, trouver des alternatives de diversification* ». La plus grosse surface détruite en France Un coup de gueule relayé par Michel Guallar dans la note de conjoncture de la Chambre d'agriculture, où le président de l'établissement consulaire déclarait récemment : « *C'est la liberté de la recherche qui est en cause et la liberté elle-même que nous devons défendre contre l'obscurantisme vert* ». Une action d'envergure, selon Gérard Laurens, qui donna lieu à un dépôt de plainte immédiat : « *Avec plus de 30 000 m² saccagés, c'est, à notre connaissance, la plus grosse destruction de production de tournesols par des faucheurs volontaires recensés en France. Nous avons déposé plainte auprès de la gendarmerie d'Elné et la Fédération nationale des semenciers a écrit au ministre de l'Agriculture. Les pouvoirs publics, qui ont les moyens d'identifier les auteurs de ces actes, puisqu'ils ne se sont pas gênés pour les revendiquer immédiatement et par voie de presse (lier notre édition du 7 août, NDLR) doivent désormais intervenir et se positionner clairement pour condamner et sanctionner ce saccage.* »

Des actes qualifiés par le droit pénal de « *destruction grave du bien d'autrui en réunion* », qui constituent un délit. Leurs auteurs encourrent une peine maximale de cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende. Peine pouvant être doublée en cas de récidive. Jean-Paul Pelras Le 22 août 2016, les Faucheurs volontaires d'OGM ont mis en ligne une cyberaction visant à obtenir un moratoire sur les VRTh (Variétés rendues tolérantes aux herbicides) de colza et tournesol cultivées en France. Ils déclarent : « *Les Faucheurs volontaires d'OGM ont procédé à la destruction d'une parcelle de plus de trois hectares de semences de tournesols rendus tolérants aux herbicides, située dans le département des Pyrénées-Orientales, sur la commune d'Elné, route du Bocal du Tech.* » Cette pétition qui prendra fin le 22 novembre prochain sera envoyée au ministre de l'Agriculture et au préfet des P.-O. Les auteurs de ce communiqué dénoncent également : « *Les conséquences des cultures de tournesols VrTH, identiques à celles des transgéniques, l'atteinte à l'environnement par multiplication des résistances à l'herbicide Imazamox, et, par conséquent, l'augmentation des doses d'herbicides déversés dans les champs de tournesols, l'atteinte à la santé puisque l'herbicide se retrouve dans la plante et donc, dans l'huile, l'absence de réglementation de ces cultures : pas d'autorisation de mise sur le marché, pas d'information, pas de traçabilité. Le consommateur doit subir sans pouvoir choisir, la mainmise sur le vivant par dépôt de brevets, ayant pour but d'empêcher à terme, la libre circulation de toutes les semences.* » 30 000 mètres carrés de tournesols ont été fauchés à la main avec des machettes ou des faucilles et piétinés.

par Jean-Paul Pelras